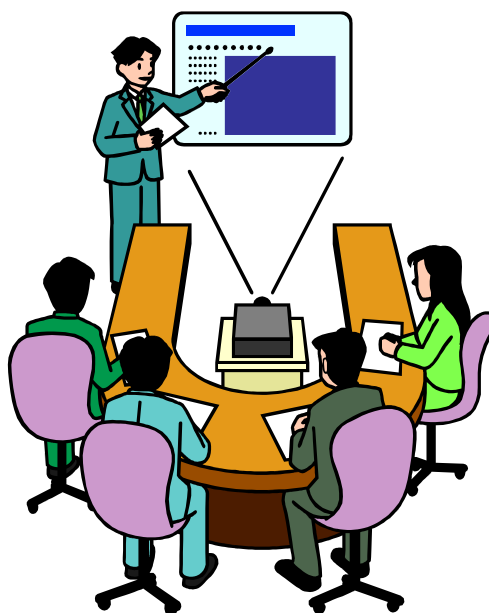


FICHE FORMATION N° 8

**PROGRAMMES TYPES DE FORMATIONS
A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

LA PREVENTION DES RISQUES EN MISSION

Proposition de programme réalisée par un groupe de travail regroupant des membres de l'association PARFAIRE¹ et de l'association GP'Sup².



¹ Présentation de l'association PARFAIRE en page 4 de ce document

² Présentation de l'association GP'Sup en page 4 de ce document

MODALITES D'ORGANISATION

1. **Définition d'une mission** : Les missions pour lesquelles cette formation se justifie sont essentiellement :
 1. Les sorties terrain en milieu naturel (à des fins pédagogiques ou de recherche)
 2. Les visites d'entreprises ou d'établissements extérieurs
 3. Les déplacements en dehors de la France métropolitaine
 2. **Objectif de la formation** : Donner aux personnes chargées d'organiser ou d'effectuer les missions définies ci-dessus, les informations et consignes nécessaires à la prévention des risques spécifiques, à l'intervention et à la gestion des situations d'urgence. Il serait judicieux de proposer cette formation aux personnels des services chargés de superviser ou organiser les missions (service des relations internationales, service recherche etc.). Il est recommandé d'introduire cette formation par une information relative à la préparation administrative et financière des missions et au circuit de validation des ordres de mission de l'établissement
 3. **A l'issue de la formation, les stagiaires doivent être capables:**
 - De connaître et respecter les différentes étapes de la procédure d'établissement d'un ordre de mission
 - D'identifier et évaluer les risques liés à la mission prévue
 - De mettre en œuvre les dispositions de prévention préparatoires à la mission
 - D'être en mesure de gérer ou appréhender les situations à risque pendant la mission
 4. **Pré-requis** : Pas de pré-requis nécessaire
 5. **Durée de la formation et répartition des séances** : Les différents modules de la formation peuvent être délivrés de façon indépendante les uns des autres en fonction du type de mission.
 6. **Modalités de déroulement** : Possibilité de formation « magistrale » à laquelle sont invités tous les personnels susceptibles d'être potentiellement concernés par une mission. Une variante consiste à réaliser une formation spécifique pour un groupe de personnes d'un service donné, éventuellement pour une mission précise.
 7. **Intervenants** : Médecin de prévention, Chargé de prévention de l'établissement, Responsable du service des relations internationales ou du service recherche (s'ils ont été préalablement formés), Agents expérimentés ayant participé à plusieurs missions (pour les retours d'expérience).
 8. **Supports de formation** : Document très complet et pratique à utiliser, de format réduit (type carte de crédit) en vue d'une utilisation sur le terrain, sur un support inaltérable (plastifié par exemple). Prévoir sur le document la possibilité d'ajouter des informations personnalisées.
- Validation de la formation** : Possibilité de valider la formation par l'analyse de la préparation « sécurité » de la première mission qui se déroule après la formation.
- Compléments** . Une initiation complémentaire aux gestes de premiers secours (qui peut être complétée ou remplacée par une session complète de formation au Sauvetage Secourisme du Travail) est un complément utile. Ce complément est vivement recommandé pour les personnels chargés de l'encadrement des étudiants.

PROGRAMME TYPE

MODULE	CONTENU	INTERVENANTS	DUREE	NECESSITE
1° Méthodologie d'évaluation des risques dans le cadre de la mission				
L'ordre de mission	La procédure d'établissement et de validation de l'ordre de mission. Aspects administratifs et financiers	Service des ressources humaines Service des relations internationales Service recherche, service financier, scolarité	0 h 30'	Incontournable
	La procédure de prise en compte des questions de sécurité et prévention des risques dans la préparation d'une mission (évaluation préalable des risques etc..)	Médecin de prévention – Chargé de prévention	0 h 30'	Incontournable
2° L'encadrement sécurité des sorties terrain				
Préparation de la sortie	Modalités de transport des participants sur le lieu de la sortie – responsabilités.	Chargé de prévention– juriste – agent expérimenté dans le domaine. Médecin de prévention et spécialiste du domaine concerné par les sorties prévues Mise en pratique possible par l'organisation d'une visite d'entreprise	1 h 00'	Incontournable
	Etude et prévention des risques liés à l'environnement du lieu de la mission (conditions météorologiques, topographie du terrain, présence de plans d'eau, activités annexes (chasse etc...), conditions extrêmes (spéléologie – haute montagne – haute mer)			
	Etude et prévention des risques liés à l'activité prévue sur le lieu de la mission. Taux d'encadrement, matériel et équipements mis en œuvre,			
Déroulement de la sortie	Procédures de gestion des situations d'urgence (accident de personne – dégradation des conditions météorologiques – phénomènes imprévus etc..)			
3° Les missions à l'étranger				
Préparation de la mission	Recherche d'informations sur la stabilité politique et les risques sanitaires du pays concerné. Obligations médicales (vaccins etc...). Conditions relatives à une éventuelle hospitalisation sur place, conditions de rapatriement sanitaire etc...	Chargé de prévention – juriste – agent expérimenté dans le domaine. Médecin de prévention et spécialiste du domaine concerné par les sorties prévues	1 h 00'	Incontournable
	Etude et prévention des risques liés à l'environnement du lieu de la mission (conditions météorologiques, topographie du terrain, présence de plans d'eau, activités annexes (chasse etc...), conditions extrêmes (spéléologie – haute montagne – haute mer)			
	Prévention des risques annexes, liés à l'environnement sanitaire et social du lieu de la mission (potabilité de l'eau, conditions d'hébergement, nourriture, insectes et animaux dangereux, risques de vol et d'agression, zones à éviter, us et coutumes locaux)			
	Etude et prévention des risques liés à l'activité prévue sur le lieu de la mission. Matériel et équipements mis en œuvre,			
Déroulement de la sortie	Procédures de gestion des situations d'urgence (agression, prise d'otage, accident de personne – dégradation des conditions météorologiques – phénomènes imprévus etc..)			
Retour de mission	Procédure de « débriefing ». Conditions de sécurité liées au rapatriement éventuel d'échantillons, de prélèvement ou de matériel.			
4° Cas pratique				
Cas pratique	Application des points ci-dessus à la préparation d'un projet précis	Médecin de prévention Chargé de prévention Spécialiste du domaine abordé	1 h 00'	Optionnel

PRESENTATION DES PARTENAIRES



Le GP'Sup, créé en 1996, est le regroupement des fonctionnels hygiène et sécurité des établissements d'enseignement supérieur. Le fonctionnel hygiène et sécurité est chargé de conseiller et assister le Président de son établissement d'enseignement supérieur pour la définition et la mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels. Ses domaines d'intervention sont la sécurité, la santé des personnels et des usagers, ainsi que la protection de l'environnement. Clé de voûte de la prévention dans son établissement, ses missions sont multiples et souvent complexes. Il doit intervenir sur des domaines très variés.

L'association du GP'Sup permet les échanges entre collègues et les retours d'expériences qui jouent un rôle fondamental dans le travail quotidien. Cela s'organise au travers de son forum de discussion et des journées d'information ou des colloques que l'association organise.

La diversité des origines de chacun (chimistes, biologistes, spécialistes en radioprotection, en incendie, ...) et l'expérience des "anciens" (ou pionniers ?!) font la richesse et la force de l'association qui compte actuellement plus de 150 membres.

Par ailleurs, le GP'Sup est un interlocuteur privilégié des instances qui jouent un rôle en matière de prévention des risques professionnels. Les membres de l'association sont engagés dans de nombreux groupes de travail en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, l'Observatoire National de la Sécurité (ONS), l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail (INRS), d'autres associations de préventeurs.

<http://www.gpsup.org>



Afin de « promouvoir et de développer la formation continue des personnels des établissements d'enseignement supérieur ... » (extrait des statuts de PARFAIRE) l'association propose aux établissements d'enseignement supérieur :

- un cadre de coopération, de mutualisation et des outils pour l'action
- une réflexion collective sur l'évolution des pratiques
- une ingénierie de formation nationale
- un espace de capitalisation et de transmission des expériences

Les établissements d'enseignement supérieur, via leurs responsables formation des personnels, sont les acteurs directs de PARFAIRE. Ils témoignent de la réalité du terrain à travers la diversité des politiques d'établissement, les formes d'organisation variées, les projets et dispositifs et les questions de professionnalisation.

Les six réseaux régionaux de formation constituent une organisation particulière de la formation, chacun au niveau d'un territoire ; ils ont vocation à mutualiser leurs offres et pratiques de formation, ils sont autonomes dans leur organisation et leur fonctionnement. Ils contribuent par leurs pratiques et réflexions à bâtir le cadre d'action de l'association, de même qu'ils sont les relais naturels des prestations de PARFAIRE.

<http://www.parfaire.fr>